

Santé mentale des jeunes : les Maisons des Adolescents ouvrent leurs portes partout en France le 7 octobre 2026

126 lieux partout en France pour écouter, accompagner et orienter les adolescents : les Maisons des Adolescents restent pourtant encore trop peu connues. Dans le contexte de la Grande Cause nationale consacrée à la santé mentale en 2026, la Fondation des Hôpitaux et l'Association Nationale des Maisons des Adolescents (ANMDA) lancent en octobre une campagne nationale pour les faire connaître au plus grand nombre. À l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale et dans le prolongement des SISM, cette mobilisation mettra en lumière leur rôle auprès des jeunes, de leurs familles et des professionnels qui les accompagnent.

Son temps fort se tiendra le 7 octobre 2026, avec une mobilisation de 66 MDA à travers la France et les départements et régions d'outre-mer (DROM). Visites, ateliers, conférences, expositions et temps d'échange permettront de découvrir ces structures, leurs équipes et les accompagnements proposés aux adolescents, à leurs familles et aux professionnels. Lieux d'écoute, de prévention, d'accompagnement et d'orientation, les MDA s'appuient sur des équipes médicales et pluriprofessionnelles pour accueillir les adolescents, comprendre leurs besoins et les accompagner vers les solutions les plus adaptées.

Un enjeu majeur pour la santé mentale des jeunes

Selon l'enquête de Santé publique France, un lycéen sur cinq présente un risque important de dépression et un sur cinq déclare avoir eu des pensées suicidaires au cours de l'année écoulée¹.

Pour répondre à ces enjeux, les Maisons des Adolescents constituent des lieux ressources de proximité, gratuits et confidentiels. Chaque année, près de 100 000 adolescents y sont accompagnés.

« La santé mentale des jeunes est un enjeu majeur de notre société. Avec cette mobilisation nationale, nous voulons faire connaître au plus grand nombre les Maisons des Adolescents, qui offrent partout en France des lieux d'écoute, de dialogue et d'accompagnement essentiels pour les jeunes et leurs familles », déclare **Brigitte Macron, Présidente de la Fondation des Hôpitaux.**

¹ <https://www.santepubliquefrance.fr/sante-mentale/depression-et-anxiete/enquetes-etudes/la-sante-mentale-et-le-bien-etre-des-0>

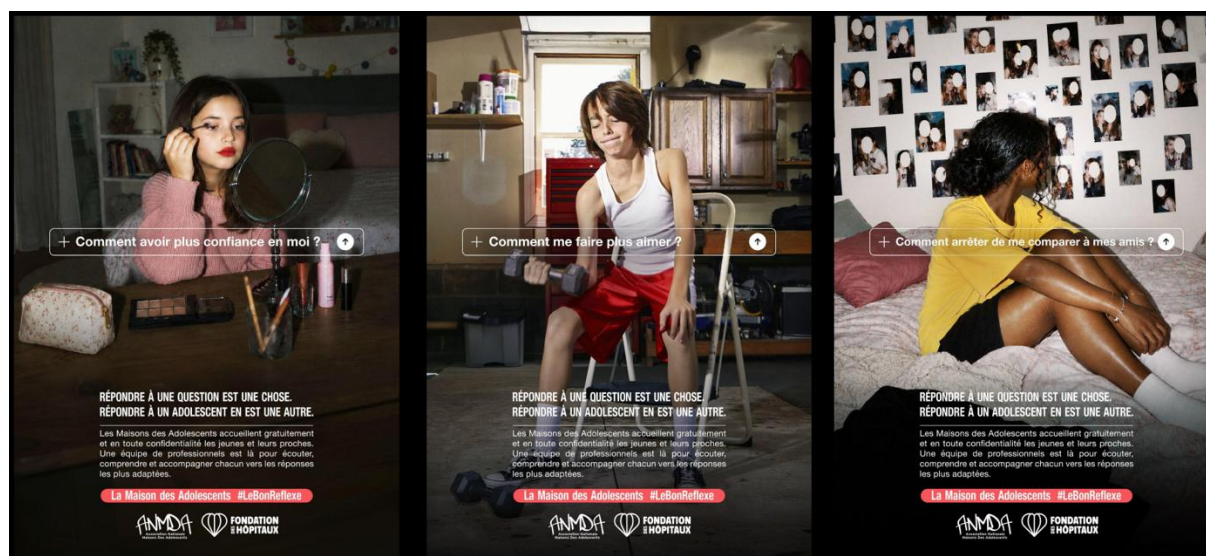
« Depuis plus de vingt ans, la Fondation des Hôpitaux accompagne le développement des Maisons des Adolescents sur l'ensemble du territoire. Avec 298 projets financés dans 120 MDA, pour un montant total de 35 823 274 euros, cet engagement se traduit très concrètement par des projets d'aménagement, d'activités, de renfort humain et d'innovation, au bénéfice des jeunes, de leurs familles et des professionnels. Cette mobilisation nationale doit nous permettre de mettre en lumière cette action et de rappeler combien les MDA sont aujourd'hui des acteurs essentiels de proximité. », ajoute **Sandrine Planchon, Directrice générale de la Fondation des Hôpitaux**.

Une campagne pour faire adopter le bon réflexe

La Fondation des Hôpitaux et l'ANMDA déploieront une campagne de communication nationale, notamment sur les plateformes fréquentées par les adolescents et leurs parents : TikTok, Snapchat, YouTube et Meta.

La campagne part d'un constat simple : si l'IA peut répondre rapidement à de nombreuses questions, elle ne remplacera jamais l'écoute, la compréhension et l'accompagnement qu'un jeune peut trouver auprès d'une Maison des Adolescents. La campagne vise ainsi à installer les Maisons des Adolescents comme #LeBonRéflexe.

Avec **#LeBonRéflexe**, la campagne encourage les adolescents et leurs proches à pousser la porte d'une Maison des Adolescents dès qu'une question, une difficulté ou un besoin d'écoute se présente.



Les Maisons des Adolescents : des lieux ressources pour les jeunes et leurs familles

Les MDA proposent un accueil, une écoute, une information, des actions de prévention et une orientation vers les dispositifs les plus adaptés. Lorsque cela est nécessaire, elles mettent en place un accompagnement de courte durée, individuel, familial ou collectif.

Leur force repose sur des équipes pluridisciplinaires réunissant notamment psychologues, psychiatres, médecins, infirmiers, éducateurs et assistants sociaux, ainsi que d'autres

professionnels selon les territoires. Cette approche permet de prendre en compte les dimensions psychologiques, médicales, familiales, scolaires et sociales de chaque situation.

« Face à la diversité et à la complexité des difficultés que peuvent rencontrer les adolescents, les Maisons des Adolescents apportent une réponse de proximité, accessible et pluriprofessionnel. Elles accueillent les jeunes et leurs familles, évaluent leurs besoins, les accompagnent et les orientent, tout en soutenant les professionnels qui les entourent. Le 7 octobre, en ouvrant leurs portes, les MDA donnent à voir leur rôle clé : prévenir, écouter et agir au plus près des réalités de chaque territoire. », souligne **Dr Charles-Edouard Notredame, Président de l'ANMDA**.

Les MDA ouvrent leurs portes partout en France le 7 octobre

Les 66 Maisons des Adolescents participantes proposeront une programmation à l'image de leurs missions : ateliers autour des émotions, créations artistiques, actions hors les murs, conférences, sensibilisation des familles, rencontres avec les professionnels et formats participatifs conçus avec les jeunes.

Cette journée doit permettre à chacun d'identifier une MDA et de comprendre qu'il est possible d'y venir seul, avec ses parents.

Les 66 Maisons des Adolescents participantes : Tours, Saint-Brieuc, Epinal, Pau, Auxerre, Aurillac, Valence, Gonesse, Saint-Lô, Châteauroux, Poitiers, Strasbourg, Angoulême, Montauban, Perpignan, Belfort, Nîmes, Marseille, Bordeaux, Cahors, Le Puy-en-Velay, Bergerac, Niort, La Rochelle, Rochefort, Saintes, Salon de Provence, Annecy, Paris, Montpellier, Saint-Denis, Le Havre, Mâcon, Dreux, Grenoble, Clermont-Ferrand, Blois, Abbeville, Narbonne, Nice, Villefranche-sur-Saône, Mamoudzou, Fort-de-France, La Roche-sur-Yon, Cayenne, Guéret, Tulle, Carcassonne, Bastia, Créteil, Troyes, Annonay, Rodez, Ajaccio, Saint Etienne, Bar le Duc, Maubeuge, Montataire, Dieppe, Amiens, Castres, Issy-les-Moulineaux, Clichy-sous-Bois, Saint Paul de la Réunion, Rennes, Dijon, Caen, Mende

Lien de la carte interactive : <https://www.fondationhopitaux.fr/adolescents/carte-mda/>

À propos de la Fondation des Hôpitaux

Créée en 1989, et présidée depuis juin 2019 par Brigitte Macron, la Fondation des Hôpitaux a vocation à faire de l'hôpital un véritable lieu de vie pour les personnes hospitalisées, les aidants et les soignants. À travers ses différents programmes : Pièces Jaunes, Parlez Jeunesse, Soutien aux aînés et Aux côtés des soignants elle agit au plus près des besoins de chacun. Parmi ces initiatives, Parlez Jeunesse est spécifiquement dédié à la sensibilisation et au soutien de projets, liés à la santé mentale des adolescents. Grâce à ce programme, la Fondation des Hôpitaux a financé 298 projets dans 120 Maisons des Adolescents, pour un montant total de 35 823 274 euros. Ce soutien a permis de développer des projets d'aménagement, des activités, de renforcer les équipes et de faire émerger des dispositifs innovants au service des jeunes et de leurs familles. Depuis sa création, la Fondation a accompagné près de 19 000 projets au sein des hôpitaux français, pour 213 millions d'euros. Reconnue d'utilité publique depuis 1994, la Fondation est membre du

Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public.
Pour en savoir plus : fondationhopitaux.fr

À propos de l'ANMDA

L'Association Nationale des Maisons des Adolescents (ANMDA) est une association de loi 1901. Elle rassemble les 126 Maisons des Adolescents et soutient leur développement par des dynamiques locales, régionales et nationales. Sa mission est d'assurer aux populations concernées (adolescents, familles et professionnels) un service cohérent, en lien avec les besoins des territoires. Créée en 2008 par la volonté des premières Maisons des Adolescents de se rassembler et d'être représentées par un organe national auprès de leurs partenaires et des pouvoirs publics, l'ANMDA accompagne depuis plusieurs années le réseau des MDA dans l'organisation d'événements nationaux pour soutenir la reconnaissance et le développement de ces dispositifs hybrides au bénéfice de tous les jeunes du territoire national. Pour en savoir plus : <https://anmda.fr/>

Contacts presse :

- **Fondation des Hôpitaux**

Anaïs Camus, Responsable communication

anais.camus@fondationhopitaux.fr

- **Agence Havas**

Juliette Da Mota Rocha – juliette.damotarocha@havasred.com

Jeanne Delatouche - jeanne.delatouche@havasred.com